

# Pause d'une plaque commémorative en l'honneur de Virgile Rossel

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **92 (1989)**

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555503>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Pose d'une plaque commémorative en l'honneur de Virgile Rossel

Vendredi 28 avril 1989, à 17 heures, à Delémont  
(Immeuble rue des Moulins 9)

## SALUTATIONS

Monsieur le représentant du Gouvernement, M. Bernard Prongué, chef de l'OPH,

Mesdames et Messieurs les descendants de Virgile Rossel: Jacques Rossel et son épouse, Edith Haertsch, Claudine Rossel, Alain Rossel et Claude Rossel,

M. André Chavanne, représentant le maire de Delémont,

M. André Henzelin, président du Conseil de ville,

M<sup>mes</sup> et MM. les députés au Parlement jurassien ainsi que M<sup>mes</sup> et MM. les membres du Conseil de ville,

Monsieur le juge fédéral, Paul Moritz,

M<sup>lle</sup> Danièle Brahier et MM. Pierre Lachat et Pierre Broglin, présidents du Tribunal de district et juge administratif,

M. André Richon, président de la Société d'embellissement de la ville,

M. Laurent Lab, représentant la Librairie Reymond, propriétaire de l'immeuble,

## *Excusés*

Monsieur le président du Parlement,

Monsieur le président du Gouvernement,

M<sup>me</sup> Madeleine Gabus-Rossel,

M. Jâmes Choffat, maire de Tramelan,

MM. Pierre-Alain Gentil, Pierre Girardin et Théo Voelke, conseillers communaux,

M. Georges Rais, député,

## «HISTOIRE» DE LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

Il est peut-être bon de retracer l'origine de la manifestation de ce jour. Le 17 mars 1983, Roland Béguelin écrivait au Conseil communal de Delémont :

«Je me permets de vous faire la suggestion suivante: donner à une rue suffisamment importante, à Delémont, le nom de rue «Virgile-Rossel». Je vous signale qu'il existe une rue «Virgile-Rossel» à Lausanne et qu'il serait normal que ce grand Jurassien ait sa rue dans la capitale de la «République et Canton du Jura.»

Le Conseil lui répondait que sa requête avait été transmise à une commission municipale chargée d'établir une nouvelle dénomination des rues delémontaines. Le 23 mai 1984, nouvelle lettre de Roland Béguelin :

«Je me permets de confirmer la démarche que j'ai faite auprès de vous il y a quelque temps déjà. Ne serait-il pas indiqué, à l'occasion du dixième anniversaire du 23 juin 1974, de donner le nom de «Virgile Rossel» à une importante rue de Delémont?»

Le 28 décembre 1984, troisième lettre de Roland Béguelin qui fait remarquer : «Force est bien de réserver cet honneur à des personnes qui ont joué un rôle éminent sur un plan beaucoup plus étendu. Or, Virgile Rossel a été la personnalité jurassienne la plus considérable de son époque. Le fait qu'une rue soit dédiée à ce patriote serait, me semble-t-il, une soudure avec le Sud, et même une contribution à l'esprit de réunification dont l'autorité municipale se targue à juste titre.»

Enfin, le 4 décembre 1987, Roland Béguelin s'adressait à la Société d'embellissement pour lui dire :

«La parution du livre de M<sup>me</sup> Jeanne Fell-Doriot intitulé *Cet étonnant Virgile Rossel* serait l'occasion, comme je l'avais déjà suggéré au maire, de créer une rue Virgile-Rossel à Delémont. Peut-tu t'en occuper?»

Laissant le problème de dénomination de rue à la commission communale, tout en lui suggérant peut-être une rue Virgile-Rossel à l'actuelle rue de la Justice, à la rue de l'Hôpital, voire à la rue des Moulins, rue qui borde cet immeuble, la section de l'Emulation de Delémont s'est dès lors attachée à la pose d'une plaque commémorative. Et c'est ainsi que nous sommes réunis aujourd'hui.

Sans plus tarder, je cède la place aux Coccinelles que je remercie encore d'être venues agrémenter notre petite cérémonie.

MME JEANNE FELL

Auteur d'une remarquable étude sur Virgile Rossel, Jeanne Fell est née en 1911 à Tavannes. Après des études à Porrentruy, Genève, Paris et Berne qui furent cou-

ronnées par une licence, elle s'est ensuite orientée vers le journalisme. Et l'on ne peut ici passer sous silence le rôle décisif joué par son défunt mari, René Fell qui, le 20 septembre 1947, sonna le réveil du peuple jurassien. Je lui cède le micro.

## Allocution de Madame Jeanne Fell-Doriot

Mesdames, Messieurs,

C'est le 16 janvier 1880 que Virgile Rossel vient à Delémont pour faire son stage chez M<sup>e</sup> Robert Bailat, dans cette maison qui abrite aujourd'hui la librairie Reymond.

Il a 22 ans. Il rentre de Paris où il s'était rendu sur les instances de Robert Caze. Robert Caze est ce jeune écrivain français, exilé de la Commune, qui se réfugia à Porrentruy et fut nommé professeur de littérature à l'Ecole cantonale. Le hasard voulut que Virgile Rossel fut son élève. Caze s'enthousiasma pour le don d'écrire que manifestait le jeune Rossel. De retour dans son pays, il rêva d'y attirer son ancien élève «pour le déroutier et l'affranchir de sa réserve», comme il disait, et faire de lui un journaliste et un écrivain parisiens.

Avant de se rendre à Paris, Virgile Rossel avait pris la précaution de passer son premier examen propédeutique d'avocat ainsi qu'un doctorat en droit à l'université de Berne. Se doutait-il que l'aventure parisienne échouerait peut-être? Ce qui fut le cas, en effet. Après avoir séjourné à Paris trois mois, d'octobre à décembre 1879, Virgile Rossel rentre à Tramelan, son village natal. Il écrit alors: «Sur les bords de la Seine, je me sentais si foncièrement provincial que le rêve caressé par mon professeur de Porrentruy se dissipa totalement.» C'est donc un jeune homme bien décidé à faire sa carrière en Suisse qui débarque à Delémont. Il y passera une année décisive, une année cruciale pour son avenir.



D'emblée l'ambiance delémontaine lui plaît. Il considère Delémont comme sa seconde patrie. Il s'y sent à la maison. «M<sup>e</sup> Bailat est un patron selon mes vœux», écrit-il. Chez ce brillant avocat de l'époque, il acquiert une formation solide. De là, il poursuivra sa carrière juridique avec succès. A peine a-t-il obtenu sa patente d'avocat et s'est-il installé à Courtelary que le conseiller d'Etat jurassien Joseph Stockmar lui offre une chaire de droit civil à l'université de Berne. Virgile Rossel ne

tarde pas à s'y distinguer. Il publie de nombreux ouvrages juridiques. Son nom reste notamment attaché à notre Code civil suisse qu'il commente et annoté. Membre du Parti radical, il est évidemment amené à faire de la politique. Grâce à sa vaste érudition, son bon sens, son esprit conciliant et pondéré, il fut un conseiller national influent et écouté. A deux reprises, il présida la plus haute autorité du pays. Tout naturellement, on songea à lui quand une vacance se produisit au Tribunal fédéral, où il fut élu en 1912. Insigne et paraît-il rare honneur accordé à une personne qui n'est pas d'origine vaudoise, après sa mort, la ville de Lausanne donna son nom à l'une de ses rues. Aujourd'hui, c'est de l'éminent juriste que fut Virgile Rossel que l'on se souvient le mieux.



On oublie trop, hélas, qu'il fut aussi, avec autant de talent, sinon plus, un écrivain.

Son père, désirant lui assurer une situation stable, avait voulu en faire un avocat. Lui ne rêvait que littérature. En rentrant de Paris, il n'a nullement abandonné ses ambitions. Au contraire, il arrive à Delémont gonflé de rêve, débordant d'imagination et de projets. Il «noircit des tonnes de papier», écrit-il. Et *Le Démocrate*, qui lui ouvre toutes grandes ses colonnes, lui offre un merveilleux tremplin. Il s'y essaie dans tous les genres. A peine arrivé, en février déjà, il publie une fantaisie en l'honneur du «Prince Carnaval» en 22 strophes. Puis il lance une chronique littéraire. En août va paraître «Rose», sa première longue nouvelle. Ainsi éclosent toutes les formes d'un talent aux multiples facettes que Virgile Rossel développera dans une œuvre d'une ampleur et d'une envergure impressionnantes.

Il fut romancier. Il laisse treize romans et des nouvelles débordant de vie, d'imagination et d'humour. Il faudrait en citer plusieurs, et tout particulièrement ses romans jurassiens dans lesquels il nous décrit si bien, son «Clément Rochard», cette satire du monde politique qui remporta, à l'époque, un franc succès, d'autres encore. Il fut poète. Il a publié une dizaine de recueils de poèmes dont les plus beaux, les plus émouvants sont, sans contredit, ceux qu'il consacre au Jura. Il fut dramaturge. Son «Major Davel» obtint un triomphe et fut joué plus de dix fois à Lausanne, en 1898, lors des festivités qui marquèrent le centenaire de l'Indépendance vaudoise. Il fut critique littéraire. A ce titre-là, il s'acquît une renommée qui dépassa de beaucoup les frontières de la Suisse et s'étendit jusque dans les pays francophones d'outre-mer. Il est le précurseur de la littérature comparée. Deux de ses ouvrages furent couronnés par l'Académie française.

Son œuvre valut à Virgile Rossel de connaître, de son vivant, une notoriété dont on n'a pas idée. Dès lors, on s'interroge. Comment se fait-il que cette œuvre, si riche et si pleine de talent, soit, aujourd'hui, si peu connue?

Certes, Virgile Rossel est de son temps. Il a vieilli. En cela, il a subi le sort de tous les écrivains, même des plus connus. De plus, c'est un classique, un humaniste qui reste attaché aux valeurs morales et spirituelles, à l'heure où la littérature explose dans tous les sens, où les tabous volent en éclats. Mais cela n'explique pas tout.

A maintes reprises, dans son journal, Virgile Rossel se plaint de la difficulté qu'il y a pour un Jurassien à percer en Suisse, de l'hostilité qu'il rencontre chez certains de ses confrères, de la conspiration du silence que tissent autour de ses œuvres ceux-là mêmes qui font la loi dans les milieux littéraires romands. Et c'est vrai. On l'ignore quand on ne le démolit pas. Il en résulte qu'on ne le trouve pas dans les ouvrages où il devrait figurer en bonne place. Et nous ne sommes pas seuls à penser que Virgile Rossel souffre, aujourd'hui encore, des jugements partiels de la critique de son époque. Si on ne lit pas son œuvre, presque rien ne nous rappelle qu'il fut un des meilleurs écrivains jurassiens et romands de son temps.



A Delémont, Virgile Rossel ne s'occupe pas seulement de droit et de littérature. A peine arrivé, il adhère à la section de la Société jurassienne d'Emulation. Cette section qui sommeille, il met tout en œuvre pour la réveiller, la ranimer, la réorganiser. Il en devient secrétaire. Il en revise les statuts. Il lance et inaugure les conférences qui se donneront désormais sous ses auspices.

Ainsi, très tôt, Virgile Rossel a conscience du rôle dévolu à l'Emulation jurassienne. Sa petite patrie, annexée à un pays plus grand et de langue différente, ne risque-t-elle pas, avec le temps, de perdre son identité et son âme? Il sent que l'Emulation est et doit demeurer la gardienne du patrimoine, des valeurs linguistiques et culturelles du Jura, le foyer où se retrouvent les forces vives du pays. Dès lors, il ne cessera de faire appel à l'union de tous les Jurassiens. Il ne cessera de chanter ce Jura qu'il aime tant, qu'il voit avec les yeux de son cœur.

Puisse la plaque commémorative que lui dédie aujourd'hui la Société d'Emulation rappeler que Virgile Rossel fut un juriste, un écrivain, un Jurassien qui a fait honneur à son pays et qui mérite qu'on se souvienne de lui.

Delémont, 28 avril 1989.

*Jeanne Fell-Doriot*

## DÉCOUVERTE DE LA PLAQUE

Le 1<sup>er</sup> octobre 1932, à l'issue de la 69<sup>e</sup> Assemblée générale de l'Emulation qui se tenait, comme demain, à Delémont, Virgile Rossel et plus de cent Emulateurs sont montés au Château de Soyhières pour y inaugurer une plaque à la mémoire d'Auguste Quiquerez.

A notre tour de découvrir la plaque consacrant le rôle éminent joué par Virgile Rossel dans l'affirmation de la personnalité et de l'unité jurassiennes.

André Richon, président de la Société d'embellissement, à toi de jouer.



Sur cette plaque, on peut lire :

« Dans cette maison fut stagiaire  
en l'étude de M<sup>e</sup> Robert Bailat,  
du 16 janvier 1880 au 14 janvier 1881,  
l'historien, littérateur, juriste  
et patriote jurassien

VIRGILE ROSSEL

(1858-1933)

originaire et natif de TRAMELAN  
membre éminent de la Société d'Emulation  
professeur à l'Université  
co-auteur du Code civil  
député et président du Tribunal fédéral.

L'unité et l'indépendance du Jura  
furent l'idéal et le rêve de sa vie.

Hommage de l'Emulation  
et de la patrie jurassienne  
reconnaissante. »

Animation musicale avec Les Coccinelles

## REMERCIEMENTS

La section de Delémont vous remercie d'avoir participé malgré la pluie à cette commémoration et vous prie de l'accompagner pour l'apéritif au restaurant du Chasseur, situé juste à côté du Barillet, établissement dont le nom est peut-être tiré d'un poème de Virgile Rossel, intitulé « Le Barillet », nom d'un groupe signifiant « petit barreau » et qu'il constitua à Delémont avec Paul Imer, Joseph Chalverat et Maurice Goetschel « pour y vivre quelques moments joyeux entre amis ». Faisons-en autant. Je vous remercie.

Le président de la Section : *Jean-Claude Montavon*





# PARTIE ADMINISTRATIVE

9 h 30 Réunion de l'Assemblée Générale

9 h 40 Séance de l'Assemblée Générale  
ordonnée de l'Assemblée

9 h 45 Séance de l'Assemblée Générale  
de l'Assemblée

11 h 30 Conférence de l'Assemblée Générale  
« La Réunion »

12 h Réunion Amicale de l'Assemblée Générale

12 h 45 Dîner de l'Assemblée Générale

- 13 h 1. Vice-Président
- 2. Vice-Président
- 3. Vice-Président

Le président: M. J. J. J. J.

